

# Autonomie

*Ce document a été réalisé dans le cadre du projet Expertise : Manorea de Mentor-Escale et Minor-Ndako et peut être utilisé par toute personne qui accompagne un MENA lors de son passage vers une vie en autonomie.*

*Cette fiche reprenant des observations et des conseils de travailleurs de terrain actifs auprès de Mentor-Escale et Minor Ndako.*

## 1. La procédure d'asile :

Si le MENA accueilli est reconnu réfugié ou bénéficie de la protection subsidiaire, n'oublions pas qu'il a déjà derrière lui une très lourde procédure d'asile. Une procédure ressentie comme une enquête à laquelle il fallait répondre d'une certaine manière. Les jeunes ont dû « apprendre » à présenter leur récit selon un format attendu, sans nécessairement réaliser quels éléments pouvaient leur permettre d'obtenir un statut. Ils ont tous traversé une longue période d'incertitude.

- Pour gagner la confiance des jeunes et se distancier de la procédure (qui suscite la méfiance), nos équipes ne poussent en aucun cas les jeunes à parler du passé, de leur pays d'origine, de la fuite de leur pays...
- Nos équipes se concentrent sur le présent et l'avenir.

## 2. Les questions d'âge :

Parfois, l'âge déclaré du jeune ne correspond pas à son âge réel, ou des erreurs peuvent être commises en cas de test d'âge. Quoi qu'il en soit, l'âge d'un jeune ne reflète pas son expérience. Par ailleurs, la vie du jeune dans son pays d'origine ou son trajet d'exil vers la Belgique peuvent faire qu'il sera plus ou moins « autonome » qu'un autre.

- L'âge nous en dit peu sur la maturité. Partez donc du principe que vous avez affaire à un adolescent (ou à un adulte) qui ne maîtrise pas encore le fonctionnement de la Belgique, mais qui est capable de faire ses propres choix.

### 3. Passage d'un centre d'accueil collectif à un logement individuel :

C'est souvent une période difficile que de passer de la vie communautaire dans le centre à la liberté et la solitude qu'implique l'autonomie.

Pour certains jeunes, cette période représente une libération ; pour d'autres, une nouvelle difficulté. Les principales sources de difficultés liées à l'autonomie sont : trouver un appartement, une école, une mutuelle, vivre seul, s'organiser, payer ses factures, répondre à son courrier, etc.

Les jeunes qui sont confrontés à la solitude se demandent souvent pour qui ils doivent se lever le matin. Ils pensent à ceux qu'ils ont perdus, qui leur manquent, à leurs proches qu'ils ne voient plus. Pour certains, il n'est pas non plus facile de penser à l'avenir, de construire un projet sans leur famille, de résister à certaines tentations...

La langue peut, elle aussi, être un frein à la compréhension des procédures.

En outre, il est souvent difficile de comprendre et d'accepter que, en Belgique, on a besoin d'une formation de longue durée pour trouver un emploi (en fonction des études, du niveau d'emploi du jeune dans son pays d'origine).

- Soyez un véritable soutien, et voyez ensemble quel projet serait le plus approprié, et de quelle aide le jeune aurait alors besoin ;
- Recherchez le juste équilibre entre le rythme du jeune et les contraintes comme par exemple l'obligation scolaire ;
- Fixez des rendez-vous avec le jeune pour voir avec lui quel est son projet scolaire, quelles sont ses compétences, de quoi il a envie... Expliquez ensuite le système belge, les options possibles, ...

### 4. Réseau :

De nombreux MENA n'ont souvent que peu ou pas de réseau.

- Travaillez avec eux à la constitution d'un réseau pour réduire le risque d'isolement ;
- Vérifiez – de manière informelle – quelles sont les compétences du jeune, ce

qu'il sait faire, de quoi il a envie, etc. ;

- Constituez un réseau dans lequel le jeune peut se sentir assez en confiance pour parler de ses difficultés.

## 5. Crise d'adolescence :

Nous y sommes peu confrontés. Les MENA sont parfois plus « adultes » en raison de ce qu'ils ont vécu et parce qu'ils ont connu des situations où ils devaient être « responsables ». Les MENA affichent moins le comportement typique des adolescents tel que nous le connaissons chez nous.

## 6. Résilience :

Malgré les difficultés qu'ils ont rencontrées, les MENA montrent peu souvent de signes d'abattement ou de dépression. Ils ne montrent pas vite qu'ils traversent une période difficile, même s'il apparaît des entretiens avec le psychologue que nombre d'entre eux se sentent seuls.

Attention, il est possible que le jeune ne croit pas en la psychologie occidentale, et qu'il faille s'orienter en cas de besoin vers d'autres solutions (ethnopsychiatrie, psychanalyse adaptée...).

## 7. Replacer le mal-être dans son contexte :

Certains jeunes ont ressenti la vie dans un centre d'accueil collectif comme difficile, et ont été confrontés à des comportements difficiles.

D'autres, qui ont réussi à trouver leur place dans un centre d'accueil collectif, dans un contexte communautaire, éprouvent parfois des difficultés quand ils doivent devenir indépendants. Quand l'isolement les touche, de nouveaux problèmes apparaissent.

- En cas de difficultés de comportement, il est important d'envisager le contexte global.

## 8. Gérer le « temps occidental » :

Même si le MENA comprend que le temps s'organise différemment en occident que chez lui, dans son pays d'origine, cela prend généralement

un certain temps avant que le jeune ne le gère de la même manière. Le quart d'heure académique à ne pas dépasser ou le fait de se rappeler un rendez-vous constituent un travail de longue haleine.

Faites preuve de souplesse, mais continuez à répéter les règles. Soyez patient(e), ne vous découragez pas ; cela ne peut pas nuire à la relation.

## 9. Peu de délinquance mais pas une excellente gestion du budget :

Malgré le niveau de vie modeste des MENA en autonomie, ces jeunes se comportent la plupart du temps en citoyens modèles en termes de délinquance (pas de vols). Par contre, il y a un travail à faire au niveau de la consommation, qui doit être maîtrisée grâce à une gestion du budget.

## 10. Peu d'impulsivité :

En général, les MENA en autonomie ne font pas spécialement montre de comportements impulsifs, et quand cela arrive, c'est souvent dû à des malentendus. Un comportement impulsif est très souvent provoqué par une accumulation de situations difficiles.

- Il est important de travailler de façon didactique, de toujours de donner des explications et de répéter les règles : cela permet d'éviter les situations conflictuelles.

## 11. L'importance des activités collectives :

Outre l'accompagnement individuel, il importe de prévoir des activités collectives. En complément de l'accompagnement individuel, ces activités permettent de donner une place au jeune, de l'aider à développer son réseau et de nouer un lien de confiance.

Il est important de faire participer le travailleur social, l'éducateur, celui qui est responsable de l'accompagnement individuel aux activités collectives.

- C'est une situation plus conviviale que derrière un bureau, qui permet d'apprendre à connaître le jeune différemment ;
- Cela nous apprend comment le jeune se positionne par rapport aux autres jeunes, quels sont ses intérêts, etc., ;
- Cela aide le jeune à élargir son réseau.

## 12. Conclusion :

- Le travail autour de l'autonomie est une rencontre entre le jeune et une équipe, un réseau d'accompagnateurs dont vous faites partie ;
- L'autonomie se construit progressivement et est rarement linéaire ;
- Il s'agit d'une découverte, d'un trajet commun qui conduit à un projet de vie. Pour ces raisons, les rencontres avec le jeune sont très importantes ;
- Le lien confiance permet peu à peu de révéler les véritables problèmes, de découvrir les véritables difficultés... Il n'est pas rare de changer plusieurs fois de projet avant de pouvoir construire le bon projet ;
- Soyez le plus flexible, le plus didactique possible dans votre travail, invitez, accompagnez... C'est ce qui sera le plus efficace ;
- Prenez votre temps, mais ne laissez pas filer le temps.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre le helpdesk Manorea au :

- **FR:** 0485/45.40.93 or per e-mail: [helpdesk@mentorescale.be](mailto:helpdesk@mentorescale.be)

<https://www.mentorescale.be/our-impact/helpdesk-manorea/>

- **NL:** 0485/04.29.75 or per e-mail: [manorea@minor-ndako.be](mailto:manorea@minor-ndako.be)

<https://minor-ndako.be/watwedoen/manorea-helpdesk/>

*Fiche actualisée le 7 août 2018*